



LOIRET STD HP 2014

Du 18 avr 2014 au 20 avr 2014

Edité le 7 avr 2014 à 17:08 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0745287 **LA BERRICHONNE**

- * Lieu de la compétition : LA CHAPELLE SAINT MESMIN
- * **RAPPEL**: le port du casque antibruit est obligatoire et ainsi que l'utilisation d'un drapeau de sécurité
- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire sur place, avant les tirs.
- * **VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.**

273	HP F10 -Pistolet Standard 25m	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02803532	JANTY Laurent	S2 1	Loiret P.STD 25M	vendredi 18 avril 2014 à 14:00
		-- Fin --		